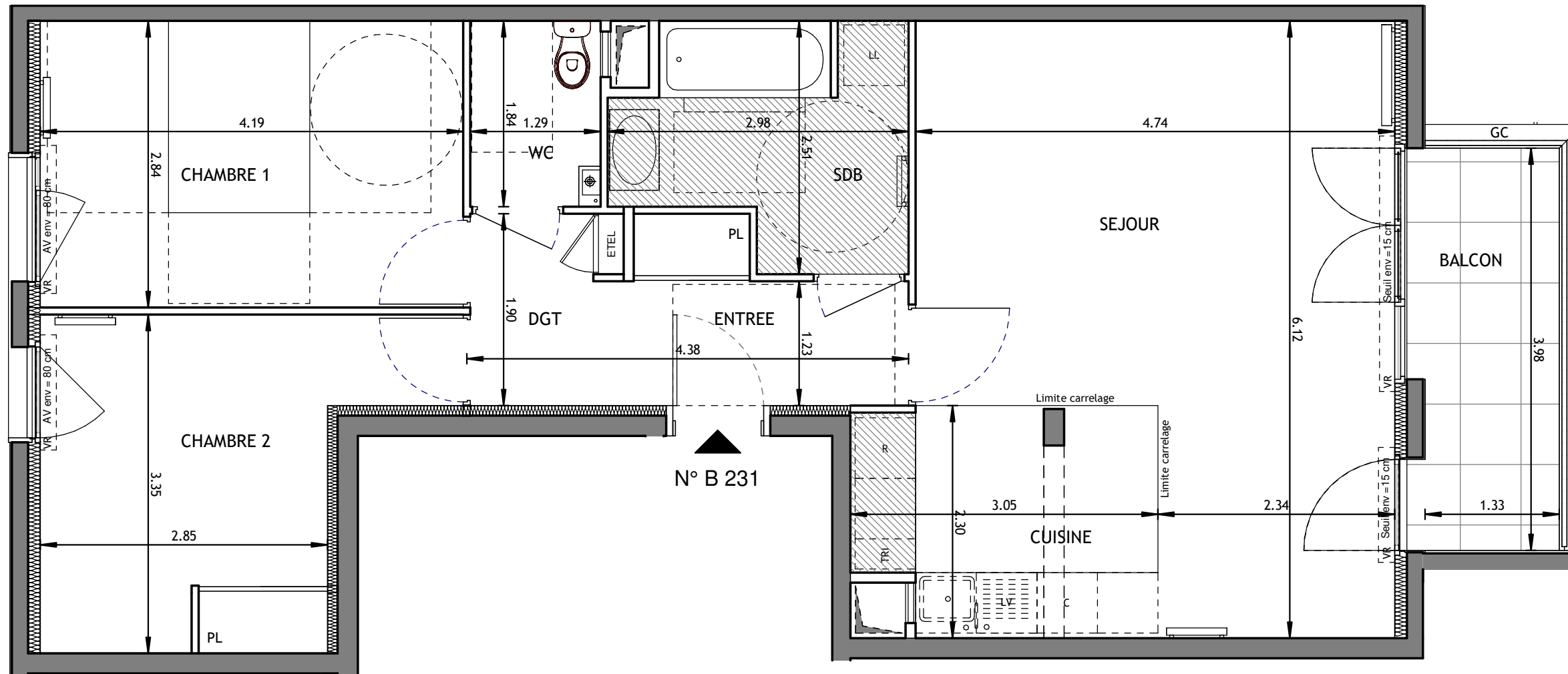
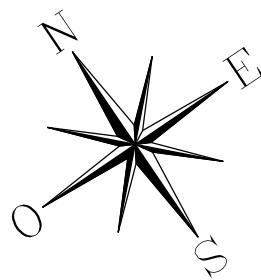


HALL B2  
APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° B 231 au 3<sup>ème</sup> étage

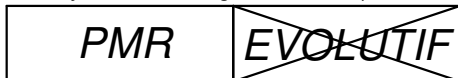


ENTREE	4.61 m <sup>2</sup>
SEJOUR	23.49 m <sup>2</sup>
CUISINE	6.48 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.90 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10.71 m <sup>2</sup>
SDB	6.05 m <sup>2</sup>
WC	2.37 m <sup>2</sup>
DGT	2.32 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>67.93 m<sup>2</sup></b>

BALCON	5.52 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>73.45 m<sup>2</sup></b>



Conformément à la réglementation, ce plan est



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
		---	retombée de poutre



Indice A Juillet 2022

